



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### énergie hydroélectrique

Question écrite n° 105498

#### Texte de la question

M. Gilles Bourdouleix appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le lancement du processus de renouvellement des concessions hydroélectriques. Ainsi, il y a près d'un an, l'État confirmait que dix concessions d'une puissance de 5 300 MW devaient être renouvelées d'ici 2015. Le périmètre avait été également confirmé, et divers sites notamment dans les Alpes, les Pyrénées et le Massif central étaient listés. Ces orientations s'inscrivaient dans le cadre fixé par le Grenelle de l'environnement. Les événements récents intervenus au Japon ne font que conforter l'urgence de ce dossier dont le calendrier et les modalités de gestion restent pour l'heure flous. Un an après ces annonces, il lui demande de bien vouloir confirmer les intentions de l'État sur ce dossier majeur et, si celui-ci demeure une priorité, le processus qui sera mis en oeuvre et son calendrier.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Gilles Bourdouleix](#)

**Circonscription :** Maine-et-Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105498

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 avril 2011, page 3820

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)